



Montréal, le 2 février 2021

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

M<sup>e</sup> Vincent Locas  
Conseiller juridique  
Affaires réglementaires et réclamations  
Énergir  
1717, rue du Havre  
Montréal (Québec) H2K 2X3

**Objet : Demande relative au dossier générique portant sur l'allocation des  
coûts et la structure tarifaire d'Énergir  
Dossier R-3867-2013 Phase 2B, volet 1A**

---

Maître Locas,

Veillez trouver ci-joint la demande de renseignements n<sup>o</sup> 2 que la Régie de l'énergie transmet à Énergir dans le cadre de la phase 2B du dossier mentionné en titre.

Conformément à la décision D-2021-003, les réponses à cette demande de renseignements doivent être déposées **au plus tard le 19 février 2021 à 12 h**.

Veillez agréer, Maître Locas, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Natalia Lis

*Natalia Lis pour*  
Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

NL/ml

p. j.